

entre nos trois gouvernements. J'ai en outre l'honneur de proposer que chaque Partie avise les autres Parties de l'aboutissement de ses procédures juridiques respectives nécessaires à l'entrée en vigueur du présent accord et que celui-ci entre en vigueur le premier jour du deuxième mois suivant la date de la dernière notification.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Ronald Kirk

c.c. Son Excellence Monsieur Gerardo Ruíz Mateos

Pièces jointes :

Appendice 1 : Rectifications techniques à l'Annexe 300-B

Appendice 2 : Rectifications techniques à l'Annexe 308.1

Appendice 3 : Rectifications techniques à l'Annexe 401

Appendice 4 : Rectifications techniques à l'Annexe 403.1

Appendice 5 : Rectifications techniques aux numéros tarifaires pour l'ALENA
(Annexe 401)

Appendice 6 : Rectifications techniques à la Réglementation uniforme pour le
chapitre 4